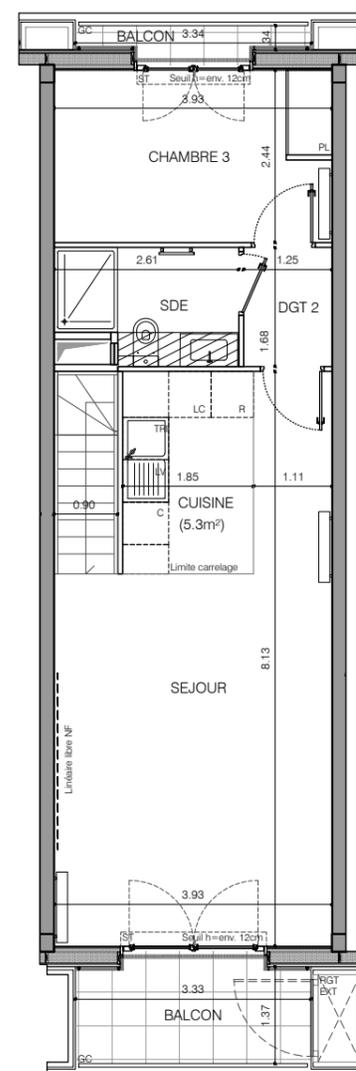


Niveau haut duplex H=env 2.7m

◀ N°Fa34



Niveau haut duplex H=env 2.7m



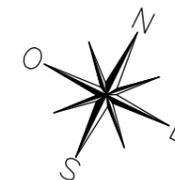
**HALL F**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**DUPLEX**  
n° Fa34 au 3ème étage

ENTREE	3,60 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29,20 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	14,80 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,60 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,40 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,00 m <sup>2</sup>
WC	2,30 m <sup>2</sup>
LINGERIE	2,90 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 1	3,60 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 2	2,10 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>88,80 m<sup>2</sup></b>
BALCON	9,20 m <sup>2</sup>
RANGEMENT EXTERIEUR	0,75 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>98,75 m<sup>2</sup></b>

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

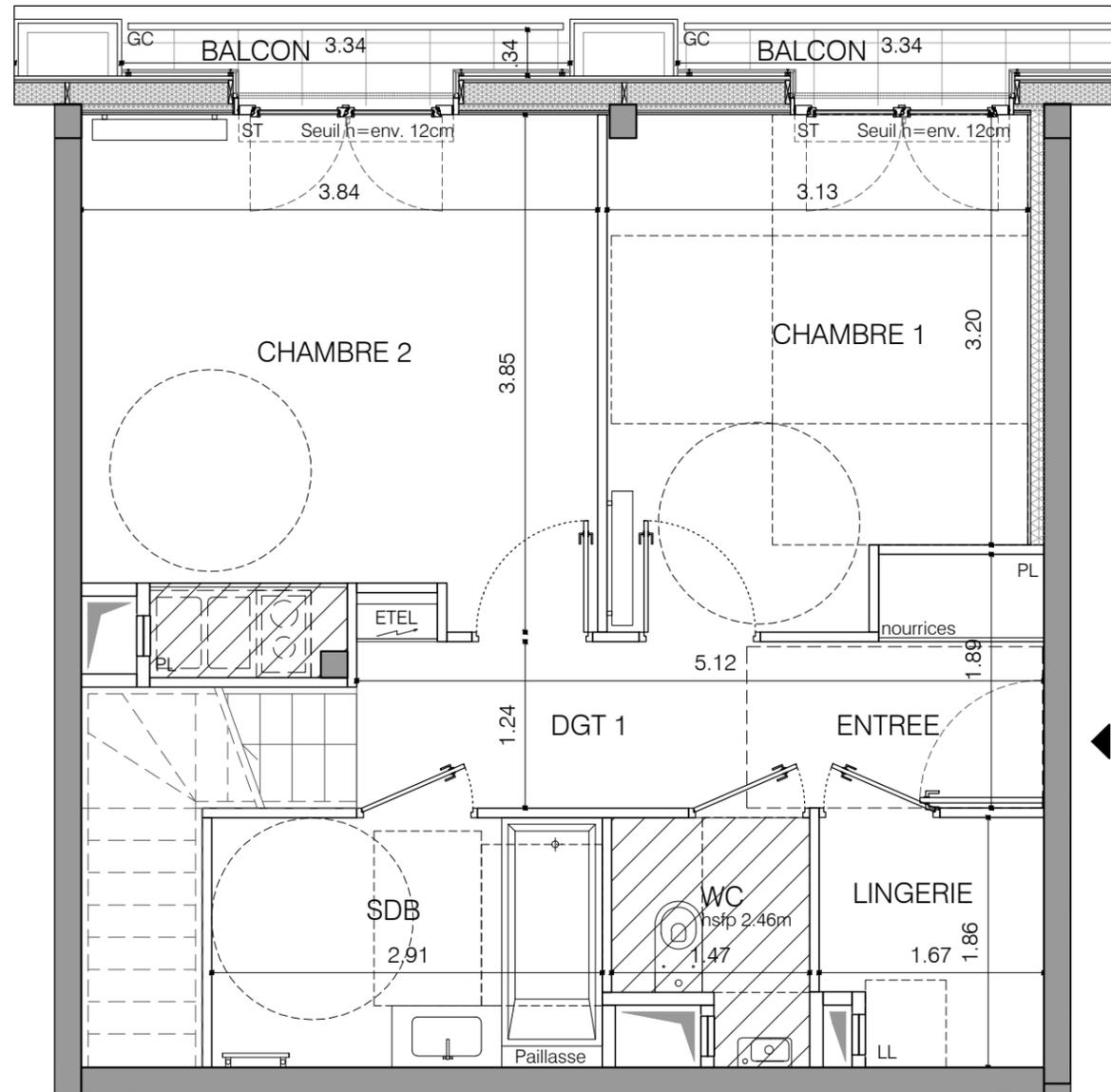


**LEGENDE** 1/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		fenêtre fixe

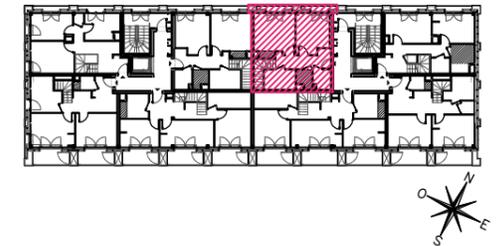
Indice E Avril 2023

Echelle : 0 1 2 3 4 5m



◀ N°Fa34

Niveau haut duplex H=env 2.7m

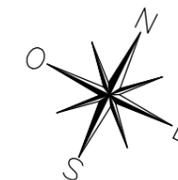


**HALL F**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
DUPLEX  
n° Fa34 au 3ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR**    **EVOLUTIF**

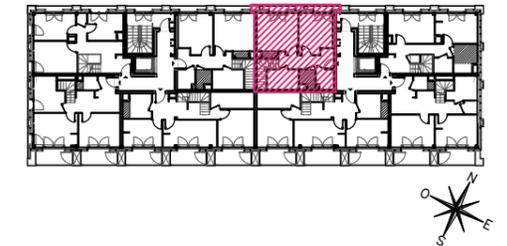
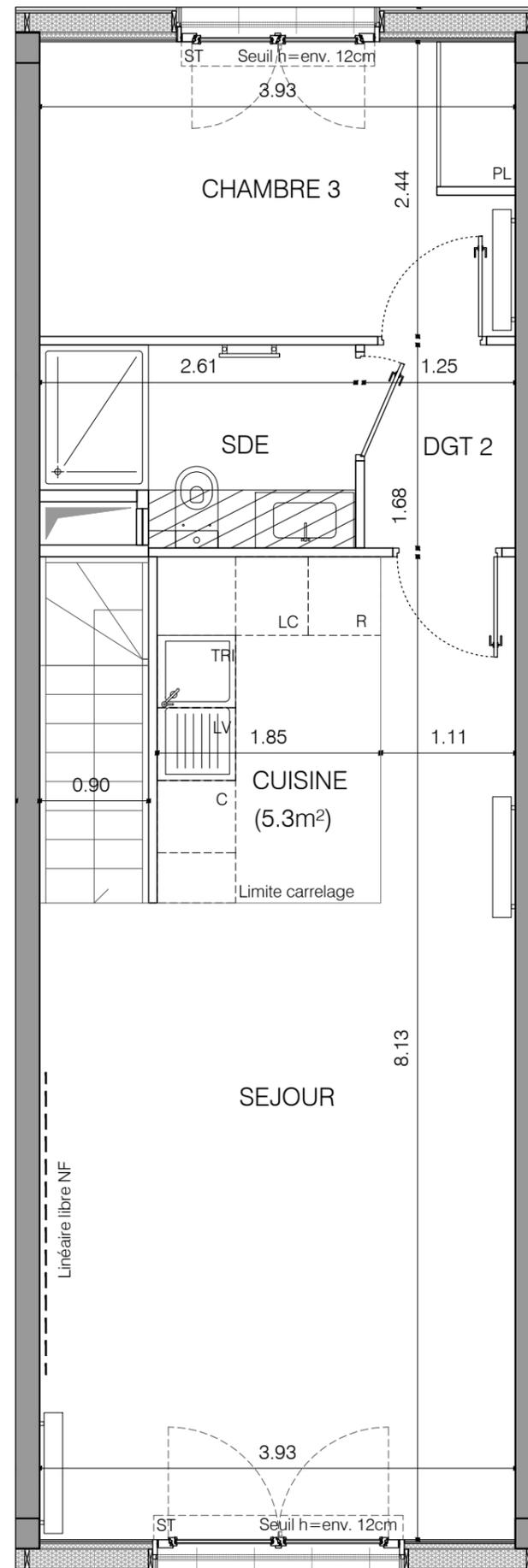
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE		2/3	
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☰ radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
☰	fenêtre battante	☰	porte fenêtre
☰	fenêtre fixe		

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5



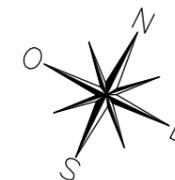
**HALL F**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
DUPLEX  
n° Fa34 au 3ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

**PMR** **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Niveau haut duplex H=env. 2.7m



**LEGENDE** 3/3

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
ST	coffre store extérieur		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt		C	cuisson
PL	placard		TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre		LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante			

Indice E Avril 2023

Echelle : 0 0.5 1 1.5 2 2.5